



C'est quoi les N.A.O ?

Les Négociations Annuelles Obligatoires regroupent 3 grands thèmes : (Code du travail).

- La rémunération, le temps de travail.
- L'égalité professionnelle femmes/hommes et aussi la qualité de vie au travail.
- La gestion des emplois et des parcours professionnel (+300 salariés).

Le ministère du travail a annoncé dans un communiqué que les NAO ne pouvaient pas être annulée.

L'employeur ne doit pas remplacer une augmentation, un élément de salaire ou une prime par une « prime Macron ».

La prime de pouvoir d'achat dite « prime Macron » est un dispositif qui permet à l'employeur de verser au salarié une prime « **exceptionnelle** ».

Pour nous, la CGT/SUD, l'un ne doit pas remplacer l'autre.

Il ne faut pas tout mélanger, cette « prime Macron », il peut vous la donner hors NAO.

Pour les syndicats CGT/SUD, c'est toutes nos évolutions de salaires qui sont en danger et si la mesure était pérennisée dans la loi, on nous l'imposera à chaque année.

C'est pourquoi la CGT/SUD avons fait une dernière proposition intégrant une « prime Macron » et une partie sur le salaire de base. En effet nous pensons qu'il vaut mieux avoir un peu moins de « prime Macron » et augmenter un peu notre salaire, c'est plus bénéfique sur une carrière.

La direction refuse toute augmentation sur les éléments de salaires.

Le plus logique est d'attendre que les négociations entre les T.A.M.M. et Metz Métropole se terminent, d'attribuer la « prime Macron » hors NAO et de reprendre nos NAO une fois les négociations avec Metz Métropole terminées. L'inflation INSEE à ce jour n'est pas de 0 !

Si on suit la logique de la direction pour un conducteur ayant travaillé **15 jours**, la « prime Macron » serait de **600€** nette de charge. Si ce montant serait chargé, le salarié toucherait net **319€**, **MAIS** cotiserait avec les **281€** pour sa retraite, sa Sécurité Sociale, etc... et cette somme serait touchée chaque année !!!!

Ne nous laissons pas diviser par l'attrait d'une belle somme qui sera distribuée de façon inégalitaire, puisque le chômage partiel a été individualisé, créant de se fait un fossé social entre tous les salariés !

Dernière réunion NAO le mardi 8 décembre 2020.

Vos D.S. CGT/Sud, le vendredi 4 décembre 2020.